



ATELIER SOUS REGIONAL D'ÉCHANGE D'INFORMATION ET DE COLLABORATION SUR LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DES PRODUITS DE FAUNE ET FLORE SAUVAGES ET LA CRIMINALITE FAUNIQUE EN AFRIQUE CENTRALE: APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SOUS REGIONAL DES PAYS DE L'ESPACE COMIFAC POUR LE RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES LEGISLATIONS SUR LA FAUNE SAUVAGE (PAPECALF)

DOUALA – CAMEROUN: 09 ET 10 FEVRIER 2016

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX



Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale), en partenariat avec le réseau de surveillance du commerce international des espèces sauvages (TRAFFIC), avec le support financier du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire (BMUB), et de USAID, a organisé les 09 et 10 février 2016 à Douala, Cameroun, l'atelier sous régional d'échange d'information et de collaboration sur la lutte contre le commerce illicite des produits de faune et flore sauvages, et la criminalité faunique en Afrique centrale, en appui à la mise en œuvre du plan d'Action sous régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations sur la faune sauvage (PAPECALF).

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du développement du projet AFRICA-TWIX (*Trade in Wildlife Information eXchange*) dont l'objectif général est de faciliter l'échange d'information et la coopération entre les agences responsables de l'application de la loi dans quatre (04) pays (pilotes) membres de la COMIFAC à savoir : le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Démocratique du Congo.

Cette réunion avait pour objectifs spécifiques de:

- mettre ensemble les représentants des diverses administrations impliquées dans la lutte contre la criminalité environnementale pour qu'ils puissent partager les préoccupations, s'échanger des expériences et informations, et établir un réseau de collaboration dans la sous-région;
- discuter des contours techniques des activités du projet (organisation et fonctionnement de la mailing liste, structure et contenu de la base de données, gestion et sécurité des informations de la base de données;
- discuter sur les contours juridiques, institutionnels de la mise en œuvre du projet;
- tirer tous les profits possibles de l'expérience Européenne similaire EU-TWIX;
- échanger sur les mécanismes de financement durable des activités du projet;
- et de dresser une feuille de route des actions futures.

La réunion placée sous la supervision de Mr **Martin TADOUM**, Secrétaire Exécutif adjoint de la COMIFAC et modérée par Mr **YADJI BELLO**, Consultant du réseau TRAFFIC, a réuni d'une part, les Points Focaux désignés par les administrations en charge de la douane, la police, la gendarmerie, les organismes d'inspection, des questions de faune, de flore et des aires protégées des pays de l'espace COMIFAC suivants: Cameroun, Congo, Gabon et République Démocratique du Congo, et d'autre part, les Réseaux, les Institutions interétatiques et organisations internationales et sous régionales suivants: CEEAC, COMIFAC, CITES, Interpol/OIPC, OMD, ONUDC, TRAFFIC, UICN, WWF, ZSL.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants:

- o cérémonie d'ouverture,
- o sessions en plénières et en groupes;
- o cérémonie de clôture.

1 Cérémonie d'ouverture

Placée sous la supervision de Monsieur **Martin TADOUM**, Secrétaire Exécutif de la Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions prononcées respectivement par le Directeur Régional de TRAFFIC, le Délégué Régional du Ministère des Forêts et de la Faune du Littoral-Cameroun et le Secrétaire Exécutif Adjoint et Coordonnateur Technique de la COMIFAC.

Dans son mot introductif, le Directeur Régional TRAFFIC Afrique Centrale, **Dr Paulinus NGEH CHIAMBENG** après les souhaits de bienvenue aux participants, a balisé les objectifs de l'atelier à savoir la mise en place d'une plate-forme de collaboration au travers d'un outil Internet d'échange d'information sur la criminalité faunique et s'accorder sur la structure de la base de données dans le cadre du projet AFRICA-TWIX qui prend corps progressivement. Avant de clore son propos, il a souligné que la mise en place de ce projet AFRICA-TWIX permettra à terme de renforcer le contrôle des produits fauniques au niveau des frontières des pays pilotes concernés: Cameroun, Congo, Gabon et République Démocratique du Congo.

Prenant la parole à son tour, **Mr Ebwel Eitel PANDONG**, Délégué Régional du Ministère des Forêts et de la Faune du Littoral-Cameroun, a relevé l'importance de la rencontre pour le MINFOF (administration qui représente les intérêts du Cameroun au sein de la COMIFAC), qui reste très sensible à la problématique de criminalité et du commerce illégal de la faune et de la flore. Poursuivant son intervention, il a souligné que cet atelier est une occasion idoine pour une meilleure compréhension du projet en rapport avec les attentes des bailleurs de fonds puis il a rappelé les efforts/initiatives entreprises par le Cameroun et certains de ses voisins dans la cadre des conventions pour s'attaquer à cette problématique. Il a par la suite souhaité un bon séjour aux participants en terre camerounaise.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC a souhaité la bienvenue aux participants, et a adressé les remerciements de la COMIFAC à TRAFFIC et aux autres organisations pour la facilitation et le financement de l'atelier. Poursuivant son propos, il a rappelé les efforts déployés par les pays membres de la COMIFAC pour dynamiser la collaboration sur le terrain entre les services de la conservation, d'où l'initiative de création des aires protégées transfrontalières. Il a également rappelé l'élaboration par différents pays membres de la COMIFAC des législations dont l'application s'avère aujourd'hui inefficace au regard de l'ampleur croissante du braconnage et la criminalité faunique lesquels compromettent les efforts déployés et hypothèque la paix et la sécurité de la sous-région. Par la suite, il souligné que le PAPECALF adopté en 2012 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC, est une réponse à cette préoccupation pour une plus grande collaboration en complément des autres outils mis en place par la CEEAC notamment le PAULAB (*Plan d'Action d'Urgence de Lutte Anti Braconnage*) et le PEXULAB (*Plan d'Extrême Urgence pour la Lutte Anti Braconnage*). Enfin, il a exprimé le souhait de voir le projet AFRICA-TWIX renforcer les efforts déjà

existants dans le partage d'information. C'est sur cette note d'espoir qu'il a souhaité plein succès aux travaux et déclaré ouvert l'atelier suscité.

2 Déroulement des Travaux

Après avoir suivi la présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier, les participants ont adopté l'agenda de la réunion. De même les attentes des participants ont été recueillies.

Les travaux se sont déroulés de manière participative en plénière et en sous-groupes de travail. Ils ont été structurés en trois phases, à savoir:

I. Quelques systèmes et méthodes d'échange d'information et la collaboration sous régionales en matière de lutte contre le commerce illégal et la criminalité liées aux espèces animales et végétales

Quatre exposés ont meublé cette phase:

- Expérience de la CEEAC en matière de lutte contre la criminalité faunique dans la sous-région par **Jean Baptiste MAMANG** (CEEAC) ;
- Les outils de l'OIPC Interpol pour la lutte contre la criminalité faunique par **Oumar ALGADI ATIM** (INTERPOL) ;
- Programme Mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts par **Denis SPINHIRNY**, consultant UNODC ;
- Système d'échange d'information de la CITES sur les saisies des produits d'éléphant (ETIS) par **Denis MAHONGHOL** (TRAFFIC).

II. Echanges d'expériences

Dix exposés ont été présentés lors de cette phase :

- Partage des Expériences de terrain en matière de lutte contre la criminalité faunique respectivement par Douane DRC (**John KABANGE**);
- Partage des Expériences de terrain en matière de lutte contre la criminalité faunique respectivement par Douane Camerounaise (**Joseph KPOUMIE**);
- Partage des Expériences de terrain en matière de lutte contre la criminalité faunique respectivement par le Conservateur TNS (**Victor PEWO**);
- Les problèmes clés en rapport avec l'application de législation en matière de faune dans la sous-région et les pistes de solutions pour les traiter et/ou les atténuer par **Cléo MASHINI MWATHA** (TRAFFIC);
- EU-TWIX: un outil au service des agents de contrôle et organes de gestion CITES en Europe par **Vinciane SACRÉ** (TRAFFIC);
- Expérience d'un utilisateur EU-TWIX en Europe par **Paul MEULENEIRE** (Douanes Belge);
- AFRICA-TWIX: Etat d'avancement et perspectives par **François KPWANG ABESOLO** (TRAFFIC) ;

- Proposition de la structure de la base de données AFRICA-TWIX par **Magdalena NORWISZ** (TRAFFIC);
- L'expérience de l'Accord de Lusaka sur les opérations concertées de coercition visant le commerce illicite de la faune et flore sauvages adopté en 1994 en Zambie par **Paco BOCKANDZA** (Congo);
- L'expérience pratique de l'OFAC en matière de réseau d'information et bases des données par **Florence PALLA** (COMIFAC/OFAC).

III. Cadre juridique et modalités de mise en œuvre d'AFRICA-TWIX

Une présentation a été faite pendant cette phase à savoir:

- L'Analyse du cadre et des enjeux juridiques et administratifs de la mise en œuvre du projet AFRICA-TWIX par **Mme Stella NGUENONI YOKA** (Congo).

A l'issue de chaque exposé des échanges ont permis d'apporter des clarifications et réponses aux nombreuses questions posées.

Afin d'approfondir les réflexions sur le développement du projet AFRICA-TWIX, quatre groupes de travail ont été mis en place et ont examiné les thématiques suivantes:

- Groupe 1: Aspects juridiques et institutionnels;
- Groupe 2: Aspect techniques d'AFRICA-TWIX;
- Groupe 3: Collaboration avec les autres réseaux et expansion géographique;
- Groupe 4: Ressources et capacité pour la mise en œuvre d'AFRICA-TWIX.

Au terme des travaux, les participants ont adopté des résolutions et une feuille de route. Les recommandations formulées se résument ainsi qu'il suit:

Des résolutions

Les participants ont:

- exprimé leur soutien à la proposition de TRAFFIC pour la création d'une plateforme d'échange d'information et de coopération sur la lutte contre la criminalité et le commerce illégal de la faune et de la flore;
- validé le nom du projet (AFRICA-TWIX) et proposé un modèle de logo;
- reconnu que les cadres juridique et institutionnel de la COMIFAC semblent suffisants pour porter le projet AFRICA-TWIX;
- adopté la structure de la base des données de AFRICA-TWIX;
- adopté une liste des agences membres de la plateforme sous réserve des ajustements éventuels que pourront faire les Etats;
- proposé une stratégie de collaboration avec les réseaux similaires;
- défini les critères pour l'extension géographique;
- identifié les besoins pour l'opérationnalisation de la plateforme AFRICA-TWIX;
- adopté une feuille de route pour suite du projet.

Des recommandations

Les participants recommandent de:

- Confirmer l'organisation et l'animation de la plateforme AFRICA-TWIX par TRAFFIC en tant que gestionnaire du projet ;
- Revisiter le cadre juridique de la COMIFAC (MoU TRAFFIC-COMIFAC) pour prendre en compte le long terme de AFRICA-TWIX;
- Mettre en place conseil consultatif dont la composition serait:
 - un représentant de COMIFAC ;
 - un représentant de TRAFFIC ;
 - un représentant de chacun des quatre (4) pays pilotes (CAMEROUN-CONGO-GABON-RDC).

De la feuille de route

Une feuille de route des activités à réaliser d'ici la fin de la phase I et d'autres à insérer dans le document de projet de la phase II a été élaborée.

Fait à Douala, le 10 février 2016

Les Participants